

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le vingt trois septembre à vingt heures trente, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en salle polyvalente de Pécy en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEUGRAND Etienne, BERTHELOT Albert, BOSSELMeyer Barbara, DELAVAU Jean-Claude, DUBUIS Simone, FOREST Gilles, GIROUD Christian, HEYLLIARD, Jean François, JENNEPIN Eric, LAB Brigitte, LARMURIER Isabelle, LEPESME Chantal, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PERIGAULT Isabelle, PLATEL Véronique, STOURME Patrick, THOUVIGNON François, VANDAELE Véronique, VERSAULT Albert.

Absents excusés : BEUGRAND Bernard - Pouvoir à PERCIK Patrick
DENEST Bernard - Pouvoir à MICHARD Céline
LAFORGE Martine - Pouvoir à BOSSELMeyer Barbara
PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie - Pouvoir à JENNEPIN Eric
SAADIA Charles - Pouvoir à THOUVIGNON François

Secrétaire de séance : LEVAILLANT Pascale

Date de convocation : 14 septembre 2010

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres votant : 27

Assistaient également à la réunion : Cécile THIOLLIER ingénieur, Annie COUDIERE Secrétaire.

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.

Le Président poursuit en proposant une modification dans l'ordre du jour, à la demande de M. STOURME Vice-président, portant sur le rajout des points suivants :

Modalité d'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures

Attribution de l'Indemnité Spécifique de Service

Attribution de la prime de service et de rendement

Ces modifications de l'ordre du jour sont acceptées à l'unanimité

Le procès verbal de la séance du 7 juillet 2010 est adopté à l'unanimité.

➤ **OBJET : Adhésion à la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- accepte cette proposition
- décide d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels
- autorise le Président à signer tous les documents afférents

➤ **OBJET : Demande de subvention régionale pour la réalisation d'un éco jardin pédagogique à Rozay en Brie**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président à solliciter l'aide financière de la Région Ile de France, pour la réalisation de l'éco jardin pédagogique à Rozay-en-Brie selon l'estimatif ci-joint

➤ **OBJET : Election des délégués au SIETOM**

Candidat titulaire	Nombre de voix
Didier NICOLE	27

M. Didier NICOLE est élu délégué titulaire

Candidat suppléant	Nombre de voix
Sandrine RENE	26

Mme Sandrine RENE est élue déléguée suppléante

➤ **OBJET : Création d'un poste d'animateur chef**

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Communautaire,

À : 26 voix POUR

1 Abstention : Mme Pascale LEVAILLANT

Acceptent la création d'un poste d'animateur chef à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2010.

➤ **OBJET : Création d'un poste d'ingénieur principal**

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Communautaire,

À l'unanimité,

Acceptent la création d'un poste d'ingénieur principal à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2010.

➤ **OBJET : Modalité d'indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À : 21 Voix POUR

1 Abstention : Mme Pascale LEVAILLANT

Décident d'attribuer l'Indemnité d'Exercice et de Technicité à compter du 23 septembre 2010 aux agents relevant du cadre d'emploi des animateurs selon les conditions suivantes :

Catégorie d'emploi	Nombre d'agent	Coefficient	Montant annuel de référence	Montant de l'enveloppe globale
Animateur	2	3	1 250.08	7 500.48

Les modalités d'attribution peuvent varier en fonction de la manière de servir selon les critères suivants :

1. Autonomie,
2. sens des responsabilités,
3. Qualité d'exécution des tâches confiées,
4. Assiduité.

Cette indemnité est versée mensuellement aux agents territoriaux titulaires.

➤ **OBJET : Attribution de l'indemnité spécifique de service**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Décident l'attribution aux agents relevant du grade d'emploi des ingénieurs de l'Indemnité Spécifique de Service. La périodicité de versement sera mensuelle.

➤ **OBJET : Attribution de la Prime de Service et de rendement**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Acceptent l'attribution de la Prime de Service Rendu aux agents relevant du cadre des ingénieurs et vote un montant de base de : 2 817.00 €

➤ OBJET : Convention SIG

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorisent le Président à signer la convention modifiée ci-jointe avec le Conseil général de Seine et Marne et la Direction des Services Fiscaux, pour la numérisation des plans cadastraux.

➤ OBJET : Demande d'exonération de la TEOM pour « SCI du Parc de la Fortelle »

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Autorise l'exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères portée sur la taxe foncière « SCI du Parc de la Fortelle » cadastre 334 parcelles N°C18-C19-C20-C21-C22-C25-C26-C27-C38

➤ OBJET : Répartition de la redevance des mines Taux appliqué

M. Le Président

Propose le taux de 0 %

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À :

24 Voix POUR.

3 Abstention : M. Christian GIROUX, M. Jean François HEYLLIARD, Mme Isabelle LARMURIER.

Acceptent cette proposition et autorisent le Président à effectuer les démarches et signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision

➤ OBJET : Modalité de tarification des séjours jeunes

M Stourme Vice-président,

Propose la répartition en 3 tranches suivant les revenus :

	1ère Tranche	2ème Tranche	3ème Tranche
Enfant(s) à charge	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	20 059 €	44 576 €	44 576 €
2 enfants	23 095 €	51 322 €	51 322 €
3 enfants	26 738 €	59 418 €	59 418 €

Propose, de voter le principe d'appliquer ces 3 tranches

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Acceptent d'appliquer les 3 tranches, selon le tableau ci-dessus

M Stourme Vice-président,

Propose, les pourcentages de prise en charge suivants :

	% de prise en charge par la C C Les Sources de l'Yerres
1ère Tranche	75
2ème Tranche	50
3ème Tranche	25

Propose, de voter les pourcentages selon le tableau ci-dessus

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Acceptent d'appliquer les pourcentages de prise en charge selon le tableau ci-dessus

Questions diverses

⇒ Marché de travaux

M. le Président

Informe qu'un avenant aux marchés de travaux de la MARPA et MDS a été signé pour un montant de 26 000.00 euros soit 0.67 % du marché initial

⇒ Conseil Communautaire

M. le Président

Informe de la date du 5 octobre pour le prochain conseil, le lieu est à définir. L'ordre du jour aura pour objet principalement les fiches action du Contrat CLAIR

⇒ Réunion information du SAGE de l'Yerres

M. le Président

Informe qu'une réunion d'information sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Yerres est prévue le mercredi 6 octobre 2010 le lieu est à définir. L'animatrice Sophie Nourisson de la Commission Locale de l'Eau, présentera les phases du S.A.G.E.

⇒ Maison des Services

M. le Président

Informe, que le bâtiment de la Maison des Services sera livré le 26 octobre 2010, le déménagement des bureaux de la Communauté de Communes est fixé au jeudi 28 octobre 2010.

Les travaux extérieurs ne seront pas finalisés. Les bureaux ne seront pas ouverts au public, la livraison de la MARPA est prévue pour le 21 décembre 2010, la commission de sécurité est programmée au 18 décembre 2010.

⇒ Projet Maison Médicale

M. le Président

Informe qu'une réunion de travail est prévue le mercredi 13 octobre 2010 avec le bureau d'étude et les professionnels de la santé, un groupe de travail est à constituer ouvert aux conseillers municipaux. Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

⇒ Projet Eoliennes

M. le Président

Informe qu'une réunion de travail avec la société WDP énergie 21 a eu lieu le 14 septembre avec pour objet un atelier éolien, des ballons ont été mis en place pour localiser les éoliennes afin de visualiser l'impact sur le paysage environnant, un compte rendu de cet atelier est attendu. La date d'une réunion de travail ouvert à l'ensemble du Conseil Communautaire est à définir avec la société WDP Energie 21.

⇒ Schéma touristique communautaire

M. le Président

Informe que les différents axes stratégiques seront définis par le bureau d'études Ethéis Conseil en octobre/novembre, un comité de pilotage sera prévu à cet effet.

⇒ Piscine de Courpalay

M. Stourme, Vice-président,

Informe que lors de la dernière réunion, M Saadia a prévenu le Bureau qu'un emprunt était en cours pour la piscine de Courpalay et vu la prise de compétence piscine par la Communauté de Communes une question se pose quant au remboursement de l'emprunt.

Précise que Mme Solé propose à la commune de Courpalay de délibérer pour que la charge de l'emprunt reste sur le budget communal compte tenu que les travaux financés sont obsolètes.

⇒ Eoliennes

M. Forest, Vice-président,

Informe qu'il a reçu les responsables de l'association « vent de colère » opposés au projet éolien et les a informé que le projet initial ayant eu un avis défavorable est à reconstruire entièrement.

⇒ Nesles Retro Expo

Mme Perigault

Félicite les organisateurs de Nesles Retro Expo, cette manifestation très réussie, lui a permis de passer une excellente journée en famille sur le site en admirant plus de 1 000 véhicules, 8 200 visiteurs étaient au rendez-vous.

M. Le Président,

Remercie M. FOREST ainsi que son conseil municipal, d'accueillir le conseil communautaire en salle polyvalente de Pécy

*L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 22 h 45*